

Histoire de peau : L'urticaire chronique, une maladie de la peau impressionnante mais jamais dangereuse

Entretien avec le Professeur Angèle Soria, Dermatologue et Présidente du Groupe Urticairien de la Société Française de Dermatologie

Paris, le 28 septembre 2022. A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Urticaire (JMU) qui a lieu le samedi 1^{er} octobre, le Professeur Angèle Soria, Présidente du Groupe Urticairien de la Société Française de Dermatologie (GUS), revient sur cette maladie de la peau, sa prévalence, ses symptômes, les fausses idées reçues et les traitements.

Qu'est-ce que l'urticaire chronique ?

L'urticaire chronique est une maladie de la peau ou des muqueuses qui peut avoir différentes manifestations :

- Des plaques identiques à des piqûres d'orties qui grattent et donnent l'impression de se déplacer et qui peuvent atteindre toutes les parties du corps. Chaque plaque dure moins de 24h,
- Des œdèmes ou « gonflements transitoires », appelés aussi angioœdèmes. Les œdèmes ne sont jamais graves même s'ils atteignent le visage. Ils durent moins de 72h,
- Soit par l'association de plaques et d'œdèmes.

Quand les crises se répètent plusieurs fois par semaine pendant plus de 6 semaines, c'est une urticaire chronique.

Quelle est la cause de l'urticaire chronique ?

L'urticaire est causée par un mastocyte « hyper-excitables ». Dans la peau et les muqueuses, il existe des cellules sentinelles appelées **mastocytes** contenant des réserves d'**histamine**. Dans certains cas (terrain atopique, maladie auto-immune par exemple), les mastocytes deviennent « hyper- excitables ». Les plaques et les œdèmes peuvent survenir spontanément : **c'est l'urticaire chronique spontanée**. Parfois des facteurs physiques comme le froid, le frottement ou l'effort par exemple déclenchent les symptômes : **c'est l'urticaire inducible**

Certains facteurs peuvent aggraver ce phénomène, par exemple : le stress, les infections, certaines prises médicamenteuses, certains aliments **mais aucun n'est interdit**.

Quelle est la prévalence ?

L'urticaire chronique (UC) touche jusqu'à 1,8 % de la population générale, dont une majorité de femmes (2/3) sans qu'un rôle des hormones sexuelles n'ait pu être mis clairement en évidence. La proportion de patients qui ne consultent pas est sans doute importante, faute de prise en charge réputée efficace jusqu'à présent.

L'urticaire chronique ne doit pas être confondue avec l'urticaire aiguë, qui peut toucher 1 français sur 5 au moins une fois au cours de sa vie et qui est liée à une histamino-libération non spécifique le plus souvent. Enfin, l'urticaire chronique intermittente (autrefois urticaire aiguë récidivante !) est la seule à nécessiter un bilan allergologique à la recherche d'une exposition ponctuelle à des facteurs déclenchants.

Les idées reçues sur l'urticaire chronique

L'urticaire chronique est-elle due à une allergie ? Faux

L'urticaire chronique n'est pas une maladie allergique mais une maladie inflammatoire chronique de la peau. L'urticaire aiguë définie par une évolution de moins de 6 semaines est parfois, mais rarement, d'origine allergique. Dans ce cas, l'urticaire n'est généralement pas le seul symptôme et il existe des signes en dehors des gonflements de la peau et des muqueuses. Il n'y a donc pas lieu, de réaliser des tests allergologiques pour une urticaire chronique typique

Est-ce que l'urticaire chronique dure toute la vie ? Faux

S'il n'est pas possible de prédire la durée des poussées, il est en revanche habituel que l'urticaire chronique s'atténue puis disparaisse avec le temps. Il n'existe pas, à ce jour, de traitement permettant de guérir définitivement l'urticaire, des rechutes étant toujours possibles.

L'urticaire chronique expose-t-elle au risque de choc anaphylactique ou d'asphyxie ? Faux

L'urticaire chronique est invalidante par son caractère affichant, les démangeaisons et les œdèmes qu'elle engendre, mais elle n'expose pas à des manifestations graves telles que le choc anaphylactique ou l'asphyxie. Il n'y a donc aucune indication à la prescription ni de cortisone ni d'une seringue auto injectable d'adrénaline dans une urticaire chronique. Seule l'urticaire au froid fait exception car elle expose à des manifestations potentiellement sévères lors de la baignade notamment.

L'urticaire chronique nécessite-t-elle un régime alimentaire ? Faux

Aucun aliment ne doit être interdit dans le cadre d'une urticaire chronique. Les régimes stricts sont sources d'anxiété et donc le plus souvent contre-productifs. D'une manière générale, une bonne hygiène de vie, incluant une alimentation variée et équilibrée, un sommeil suffisant sont des règles de bon sens.

L'urticaire chronique est-elle due au stress ? Faux

L'urticaire chronique survient en général sur un terrain favorisant, soit le terrain atopique incluant l'eczéma, l'asthme et la rhino-conjonctivite allergique, soit un terrain de maladie auto-immune, particulièrement de la thyroïde.

Comme toutes les maladies chroniques, il existe des interactions entre le psychisme et la peau pouvant favoriser certaines poussées de la maladie. Le stress à lui seul n'induit pas l'urticaire chronique, mais les périodes de stress peuvent favoriser ou aggraver les poussées de la maladie.

Certains médicaments peuvent-ils aggraver l'urticaire chronique ? Vrai

En période d'urticaire chronique presque tous les médicaments, même les plus anodins, peuvent majorer les symptômes voire déclencher une poussée, en l'absence de toute allergie. Il s'agit d'un effet « irritant » sur les mastocytes de la peau. Ce phénomène est particulièrement connu avec les anti-inflammatoires non stéroïdiens, l'aspirine, et les antibiotiques. Cependant, comme pour les aliments, aucun médicament n'est strictement interdit.

L'urticaire chronique est-elle souvent associée à des angioœdèmes du visage ? Vrai

La présence d'œdèmes, parfois impressionnants pour le médecin et le patient, est classique au cours de l'urticaire chronique. Il ne s'agit donc pas de 2 maladies, mais bien d'une seule, l'urticaire chronique, qui associe dans 40% des cas des plaques d'urticaire superficielle et des œdèmes (ou gonflements localisés de la peau ou des muqueuses), appelés angioœdèmes. Ces derniers peuvent être le seul symptôme d'une urticaire chronique dans 10% des cas. Bien qu'impressionnants, ces œdèmes, même de la gorge, ne sont pas responsables de décès par asphyxie dans le cadre d'une urticaire chronique.

Quels sont les traitements existants ?

Les antihistaminiques permettent de contrôler les symptômes chez la plupart des patients. Il est nécessaire de les prendre **tous les jours**, même en l'absence de symptômes. La dose peut être augmentée jusqu'à 4 comprimés par jour. Ces derniers sont **généralement très bien supportés**. Le traitement n'est efficace que pendant le temps où il est pris. Il doit donc souvent être poursuivi pendant plusieurs mois ou années. Lorsque l'urticaire ne sera plus gênante, vous pourrez diminuer voire arrêter le traitement sur les conseils de votre médecin.

Si les antihistaminiques ne sont pas suffisamment efficaces, d'autres traitements peuvent être proposés.

La cortisone n'est pas recommandée dans l'urticaire chronique : elle aggrave la maladie et la rend résistante aux antihistaminiques.

Pour plus d'informations sur le groupe GUS : <https://www.sfdermato.org/groupe-6->

D'après un entretien avec le Professeur Soria, dermatologue et Présidente du Groupe Urticairien de la Société Française de Dermatologie.

A propos de la Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible, SFD

Association reconnue d'utilité publique depuis 1895, la **Société Savante** a pour mission la **promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.**

Pour amplifier son soutien à la Recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier.

La SFD est administrée par un Conseil d'Administration comprenant des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

A propos du Groupe Urticair de la Société Française de Dermatologie (GUS)

Ce groupe a été créé en octobre 2010 à l'initiative de dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires intéressés par cette pathologie.

Les objectifs de ce groupe de travail sur l'Urticair sont de coordonner et de promouvoir des études cliniques et/ou thérapeutiques au sein des membres qui le composent mais aussi d'assurer la transmission d'informations tant au niveau des patients qu'au niveau des professionnels qui les prennent en charge.

Notre groupe est en étroite collaboration avec des centres européens d'expertise travaillant sur l'Urticair.

Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible (SFD)

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact email : secretariat@sfdermato.com

Site de la SFD : www.sfdermato.org

Site du Fonds de dotation : www.dermato-recherche.org

Site grand public : www.dermato-info.fr